BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

- SECRÉTARIAT •
- COMPTABILITÉ •

PRISE RAPIDE DE LA PAROLE

CORRIGÉ

& BARÈME

PREMIÈRE PARTIE (8 points)

Correction selon annexe jointe.

Coefficient de pénalisation à fixer par la commission de correction après examen de quelques copies.

DEUXIÈME PARTIE (12 points)

Correction selon annexe jointe.

BAREME POUR LA CORRECTION DE LA TRANSCRIPTION MANUSCRITE DE LA PRISE STÉNOGRAPHIQUE

	Pénalisations
Mot ou ensemble de mots changés ajoutés, omis ou intervertis :	
Ne modifiant pas le sens du texte	0 * par mot ou
Modifiant légèrement le sens du texte	1 à 2 ensemble de
Gênant ou empêchant la compréhension	2 à 6 mots selon
	gravité
Mots manquants successifs (blancs dans la restitution):	gravite
Deux à cinq mots	2
Six à dix mots	2 à 4 **
Onze à quinze mots	4 à 8 **
A partir du seizième mot	
71 partir da solzione mot	+ 1/2 par mot manquant
Ponctuation défectueuse :	supplémentaire
•	
Grammaticalement incorrecte ou absente, mais ne	
modifiant pas le sens de la phrase	
Introduisant un contresens ou un non-sens	
David manufacture.	1 par phrase ou
Paragraphes:	2 ensemble de
Mal déterminés ou en nombre excessif	phrases
Absents	^U concernées
Fautes d'orthographe (1) :	1 à 3
D'accord	143
D'usage	
D'usage sur des mots du langage courant ou du langage	
professionnel élémentaire (2) :	
	2
-autes d'accent :	1 1
Faute grammaticale	2
Autres accents incorrects ou omis	
	2
	1 (maximum 3 par copie)
	(Copie)

⁽¹⁾ La commission de barème peut prévoir le plafonnement ou la dégressivité du décompte des fautes d'orthographe s'il apparaît une difficulté orthographique particulière eu égard au niveau de formation

⁽²⁾ La commission de barème évaluera les mots du langage courant ou professionnel élémentaire selon la spécialité

CORRIGÉ DU TEXTE À 80 MOTS/MN

LA VOITURE DE FONCTION DANS L'ENTREPRISE (HORS DÉCOMPTE)

Quand l'entreprise souhaite que certains de ses salariés puissent utiliser un véhicule pour accomplir leur activité professionnelle, 5 formules sont envisageables.

Les indemnités kilométriques :

L'entreprise transfère à son collaborateur le choix du véhicule ainsi que la charge de son financement et de son utilisation. Elle le dédommage ensuite par le biais d'indemnités kilométriques.

L'autofinancement :

L'entreprise prélève sur sa trésorerie le montant nécessaire à l'acquisition du véhicule. Elle ne récupère pas la TVA sur les coûts d'acquisition et sur les dépenses d'entretien.

Le crédit-bail :

Il s'agit d'un achat différé. L'entreprise loue le véhicule pour une durée déterminée et dispose de la faculté de racheter le véhicule au terme du contrat à un prix prédéterminé.

La location longue durée :

Cette formule consiste à permettre l'utilisation par l'entreprise d'un véhicule pour/une durée et un kilométrage convenus à l'avance, et le crédit classique.

Source

L'Entreprise Juillet-août 2002

La partie en gras et en italique suivant la barre de fraction a été dictée en dehors du décompte.

CORRIGÉ DE L'IMPRIMÉ SUR 12 POINT_{0306-PRP bis} MARCHÉ DES TRAVAUX PRIVÉS

1. Le présent marché est conclu Monsieur Demeurant	LES PARTIES Entre VINCENT 20 rue des arcades 66350 THUIR
Société Demeurant	Maître d'ouvrage d'une part Et BATI66 Rue de l'Amirauté 66000 PERPIGNAN C's Entrepreneur d'autre part
2. Nature Lieu de construction	L'OPÉRATION Travaux de restauration cuisine 0.5 315 bd République 1 66000 PERPIGNAN
3. N° et nature du lot des travaux	OBJET DU MARCHÉ N° 42 0,5 Lot : Installation électro-ménager Confection et pose de meubles
0,5 pr par case	DOCUMENTS CONTRACTUELS (1) ☐ Le présent Marché de Travaux ☐ Le devis descriptif établi par l'Architecte ☐ Les plans et dessins ☐ Le Cahier des Clauses spéciales ☐ Le calendrier général ☐ Le C.C.T.P. (Cahier des Charges Techniques Particulières ☐ Le C.C.G. (Cahier des Clauses Générales)
Montant des travaux H.T. TVA à 19.60 %	LE PRIX 12 195 euros 2 390.22 euros 14 585.22 euros